

„ de la chrétienté prirent des armes blason-
 „ nées „. Sur quoi M^r. Paquot observe “ que
 „ M^r. Hénault auroit pu remarquer que
 „ cette conjecture ne portoit sur rien. Y a-
 „ t-il la moindre vraisemblance que dans un
 „ siècle aussi peu curieux d'antiquité que
 „ le douzième, on ait eu connoissance de
 „ ces *abeilles* enterées avec un Roi dans le
 „ cinquième siècle, c'est-à-dire, dans un
 „ tems, où l'on ne favoit ce que c'étoit
 „ qu'armoiries? Reste-t-il le moindre vestige
 „ de l'emploi de cette figure dans les siècles
 „ suivans ? „

Ces notes n'embrassent pas seulement l'histoi-
 re, la géographie, les manuscrits & les monu-
 mens antiques; il y en a qui tiennent à la mo-
 rale, à la politique, aux droits & aux loix des
 nations, & dont tout lecteur équitable ap-
 prouvera la justesse. P. ex. en rapportant
 l'axiome de jurisprudence que le *domaine*
public est sacré & inaliénable, que la renon-
ciation ne peut subsister au préjudice des
successors &c, M^r. Paquot ajoute: “ Je
 „ n'entends rien à cette maxime. Il n'y a
 „ peut-être pas une Puissance en Europe,
 „ qui n'ait aliéné quelque partie de ses an-
 „ ciens domaines. S'il falloit aujourd'hui res-
 „ tituer tout cela, il faudroit tout boulever-
 „ ser. Je crois que le meilleur est de laisser
 „ à chacune les Etats dont elle est en pos-
 „ session. Les traités faits dans les derniers
 „ siècles, les compensations mutuelles, les
 „ secours accordés par des nations auparavant